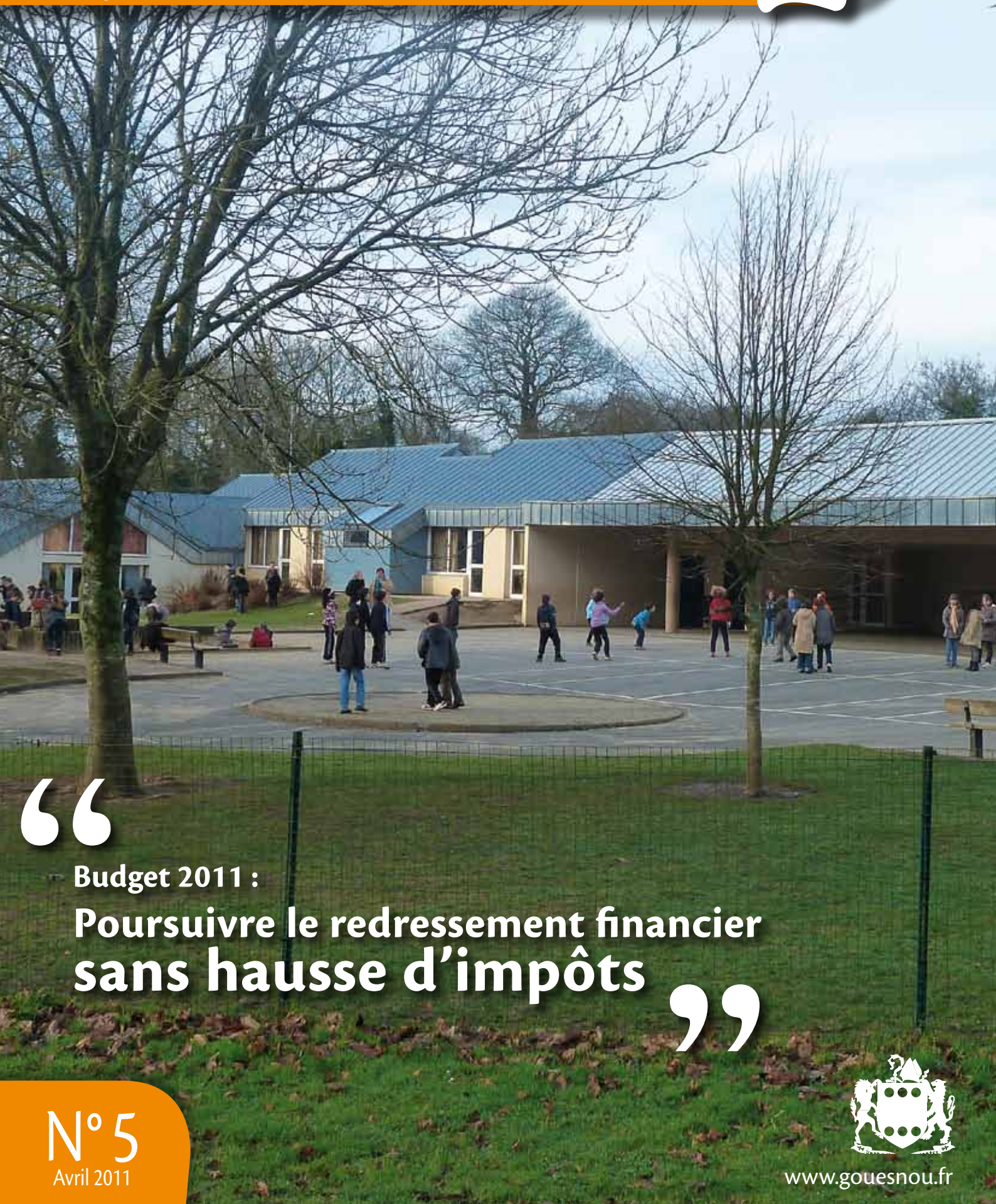


# GOUESNOU Mag

Le magazine d'information de la commune de Gouesnou



“

Budget 2011 :

**Poursuivre le redressement financier  
sans hausse d'impôts**

”

N° 5  
Avril 2011



[www.gouesnou.fr](http://www.gouesnou.fr)

## Budget 2011

**L**e budget 2011 est le troisième que nous avons élaboré.

Grâce aux efforts de tous au cours de ces deux dernières années (mesures efficaces d'économie, suppression de dépenses inutiles...), les finances communales ont été assainies tout en maintenant la qualité des services à la population.

Cela nous permet de ne pas augmenter le taux des impôts locaux communaux.

Cependant, nous devons rester vigilants, la crise n'est pas encore derrière nous. Nous devons également prendre en compte les diverses hausses annoncées ces dernières semaines qui vont porter atteinte au pouvoir d'achat de nos concitoyens.

Cordialement,  
Votre maire.

Michel Phélep

*Wphélep*



Chantier des 32 logements rue des Blés d'Or, livraison 1<sup>er</sup> semestre 2012

## Sommaire



### ENFANCE

- Conseil municipal "enfants" ..... page 3



### URBANISME

- Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) ..... pages 4-5



### DOSSIER

- Budget 2011 ..... pages 6-7



### AGGLOMERATION

- Modification des limites de l'agglomération ..... page 9



### SOCIAL

- La résidence de Kerbleuniou s'agrandit ..... page 10



### HORAIRE D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30  
Le samedi matin : 9 h 00 à 12 h 00. Tél. : 02 98 07 86 90 - Fax 02 98 07 78 47  
Fermeture du CCAS le vendredi après-midi

Ce bulletin municipal est réalisé chez un imprimeur disposant de la marque Imprim'vert, avec des encres végétales et sur un papier respectueux de l'environnement (50 % de fibres provenant de papiers recyclés, 50 % provenant de forêts gérées durablement) FSC.

### Goesnou Mag, bulletin municipal trimestriel de la ville de Goesnou :

**Directeur de la publication :** Michel Phélep

**Comité de rédaction :** Gilles Cote, Nelly Guerriau, Monique Guiavarc'h, Cédric Dudoret, Annie Ségalen

**Conception et réalisation :** Mot Compte Triple

**Impression :** Roudenn Grafik



## Conseil municipal "enfants"

Le nouveau conseil municipal "enfants" a été élu le 22 janvier 2011 pour une durée de 2 ans. Trois projets, mis au point et exposés dans leurs écoles au cours du premier trimestre de l'année scolaire, ont recueilli la majorité des suffrages.

### Projet "autour du jeu"

Le groupe réfléchit à la forme du jeu qu'il voudrait mettre en place : un jeu de piste qui aurait lieu à Gouesnou, ouvert aux familles. La progression dans le jeu serait conditionnée par les réponses à des questions, des énigmes ou d'autres épreuves...

Différents thèmes sont envisagés : Culture générale, la commune de Gouesnou, la nature, les animaux, la langue bretonne.

Outre ces projets qu'ils vont essayer de réaliser, les jeunes élus participent à la vie de la commune au travers d'actions ponctuelles : les commémorations patriotiques, les fleurs pour la fête des grand-mères, la participation à l'organisation de la chasse aux œufs de Pâques, la "boum" organisée pour les CM1/CM2 de la commune, la prévention routière dans le bourg.

Ils seront reçus en mairie lors du conseil municipal le 17 mars.

### Projet "environnement"

Le groupe se propose de mettre en place le nettoyage de la prairie Saint-Gouesnou (ou peut-être d'autres lieux sur la commune). Il souhaiterait également organiser un grand jeu autour de l'environnement.

### Projet "cheval"

Les élus de ce groupe réfléchissent à la forme qu'ils veulent donner à leur projet. Plusieurs possibilités sont envisagées :

- une exposition (thème : le travail des chevaux autrefois...)
- une chasse aux trésors (thème : races de chevaux, matériel d'équitation...)
- la mise en place de promenades à cheval (en carriole) et de visites de centres équestres.

### Les 18 élus (14 filles, 4 garçons)

Killyan Cadiou	Adélaïde Tymen
Mona Pellennec	Solène Le Bon
Lucie Donval	Jules Reverbel
Manuella Le Nen	Alice Patoux
Juliette Bicrel	Shannon Guennoc
Cynthia Hostnik	Marie-Aurélien Castel
Mathis Simon	Gwenolyne Chevalier
Nawell Galeb	Katell Guena
Killian Le Bris	Lou Foricher

# Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Portant sur la totalité du territoire, le PLU est un document stratégique et opérationnel. C'est aussi un outil réglementaire qui définit l'usage des sols et exprime le projet urbain en matière d'aménagement, de traitement de l'espace public, de paysage et d'environnement.

Le conseil de communauté de Brest Métropole Océane a prescrit la révision du Plan Local d'Urbanisme de la communauté urbaine lors de sa séance du 22 octobre 2010.

## Les raisons d'une révision

Un certain nombre d'éléments nouveaux nécessitent une révision du PLU et une actualisation du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) :

### La loi dite Grenelle II adoptée le 12 juillet 2010 rend obligatoire :

- D'intégrer de manière plus importante les objectifs du développement durable, les politiques d'urbanisme, d'habitat et de transports en cohérence avec le plan climat dont l'élaboration est engagée.
- De prendre en considération des évolutions législatives récentes et à venir relatives à la maîtrise de l'énergie, la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la production énergétique à partir de sources renouvelables, la préservation et la remise en état des continuités écologiques.

**Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)** du Pays de Brest, dont l'approbation est prévue en été 2011, est un document de planification avec lequel le PLU doit se mettre en conformité, notamment sur l'application de la loi littoral, la préservation de l'espace agricole et l'aménagement commercial.

## L'actualisation du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), socle du PLU

Le PADD est l'étape fondamentale du Plan Local d'Urbanisme exprimant le projet politique de développement d'une commune ou d'une communauté de communes. Il expose les intentions de la municipalité pour les années à venir en matière

d'évolution et de développement d'ensemble. C'est un document destiné à l'ensemble des citoyens :

- Il définit les projets d'aménagement des quartiers, des espaces publics et des entrées de villes.
- Il prévoit la densification et la mutation du tissu urbain.
- Il instaure les mesures destinées à protéger les paysages naturels et urbains.
- Il arrête les orientations générales concernant le développement des communications numériques, le développement économique et les loisirs.
- Il inscrit des objectifs de développement démographique en lien avec la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (*Loi SRU*) déclinés dans le Plan Local de l'Habitat (*PLH*).

## La commune de GOUESNOU s'inscrit dans les orientations du PADD communautaire.

- Participation à l'évolution démographique (plus de 7500 habitants à l'horizon 2020) par la construction de nouveaux logements (*ZAC de Penhoat...*).
- Création d'une véritable zone d'activité urbaine où chacun trouve sa place : les habitants, les entreprises (*ZA Mescadiou*), les commerces de proximité.
- Réutilisation des espaces de la ville par la reconversion de friches urbaines : Ilot Mairie et réalisation de logements au centre bourg. L'objectif est de réduire l'extension urbaine afin d'économiser et protéger l'espace agricole.
- Développement des transports collectifs en lien avec l'arrivée du tramway.
- Développement des modes doux de déplacement (*vélo, piétons, roller...*).

**La révision d'un PLU avec l'actualisation du PADD est un réel enjeu de territoire pour penser l'espace public, dessiner la ville de demain et produire un urbanisme de relation.**



# Budget 2011

## Poursuivre le redressement financier sans hausse d'impôts

Depuis 2009, la municipalité s'est engagée dans un programme de stabilisation et d'assainissement des finances communales. 2010 a été marquée par le redressement financier de la commune, la mise en œuvre de réserves permettant le remboursement de la dette et la maîtrise des dépenses de fonctionnement.

Le budget 2011 conforte cette orientation et a pour objectif la mise en place d'un plan pluriannuel d'investissements avec le re-démarrage de projets structurants, porteurs de développement et répondant aux besoins de la population et des associations.

Deux projets marquants pour cette année :

- La création d'un lotissement communal qui permettra l'accueil de jeunes primo-accédants guesnousiens et confortera le développement démographique de notre commune.
- La réalisation d'une étude de faisabilité sur l'avenir de l'école du Château d'Eau (*intégrée à l'étude d'urbanisme de l'îlot mairie*).

Des projets qui seront mis en œuvre sans recours à l'emprunt ni hausse des impôts locaux.

### Des dépenses maîtrisées...

Les résultats du compte administratif 2010 de la commune, qui retrace les dépenses et les recettes de l'année passée sont conformes aux principes directeurs qui ont présidé à l'élaboration du budget prévisionnel 2010. Les dépenses de fonctionnement ont baissé de 2.8%.

La mise en œuvre d'un règlement de la dépense publique, des programmes d'économies de moyens et de maîtrise de l'énergie ont permis cette stabilisation. Grâce notamment à la re-négociation de contrats (assurances, illuminations de Noël par exemple et à la réactualisation de conventions, le montant des dépenses par habitant est passé de 593€ en 2009 à 562€ en 2010.

Le budget 2011 est préparé dans le même objectif. On soulignera que ce principe de gestion ne pénalise ni les services ni la population : la revalorisation du régime indemnitaire des agents de Guesnou se poursuit, le montant des subventions aux associations est maintenu et des projets collectifs sont prévus.

### ...Pour des projets d'avenir anticipés

Les quatre grandes orientations fixées par la municipalité sont reconduites car elles sont essentielles au bon fonctionnement de la collectivité :

- 1 la sécurité des personnes (*en particulier des agents et des utilisateurs des locaux*) : remplacement du mobilier lourd et obsolète, mises aux normes des locaux électriques, prise en compte de la sécurité au travail...
- 2 la pérennité du patrimoine et la rénovation des bâtiments communaux : peintures et ravalements, réfection de la verrière de la médiathèque et de la toiture, bardage du logement du moulin, étude sur le devenir de l'école du Château d'Eau
- 3 la maîtrise de l'énergie et des frais de fonctionnement des bâtiments : fin du programme sur le centre Henri Queffélec (*chauffage*)
- 4 la mise aux normes "accessibilité handicap" : deux nouveaux programmes (*Salle Jean Gourmelon et Kerlois*).

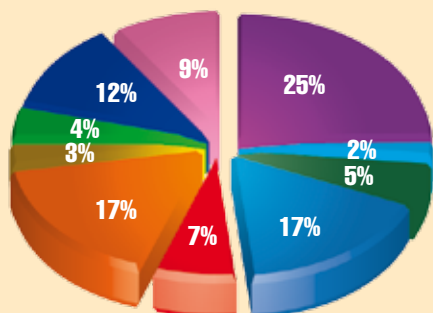
La maîtrise des dépenses permet de nouveaux projets à court terme, en évitant dans la mesure du possible de nouveaux emprunts. En effet, le poids de la dette continue à peser sur les finances communales et ce au moins jusqu'en 2014.

Les projets à venir :

la construction d'un nouvel ALSH (accueil de loisirs sans hébergement) pour désengorger la maison de l'enfance, saturée et mal adaptée.

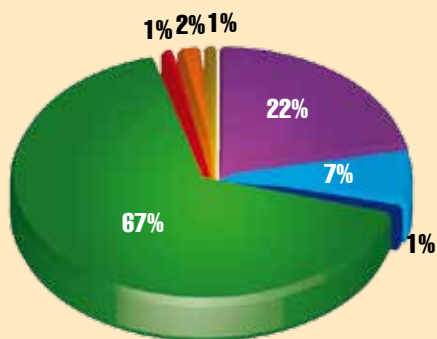
L'inscription de réserves foncières en fonction des opportunités, pour d'une part constituer un stock de terrains communaux qui réponde aux obligations communales en matière de logements sociaux et d'autre part programmer de nouveaux lotissements communaux accessibles aux jeunes.

## Fonctionnement



### DEPENSES

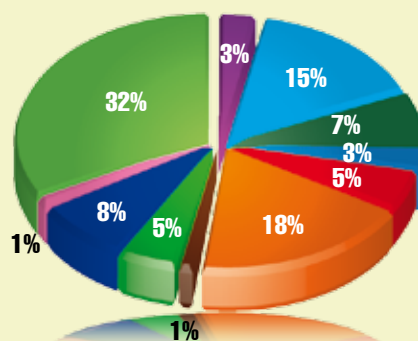
Services généraux	1 140 715 €
Sécurité / santé	96 919 €
Culture	222 988 €
Education / enfance	803 319 €
Social / logement	312 739 €
Sports et jeunesse	783 107 €
Urbanisme / environnement	122 729 €
Charges financières	168 000 €
Virement section investissement	578 496 €
Opérations comptables	408 623 €
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>4 637 635 €</b>



### RECETTES

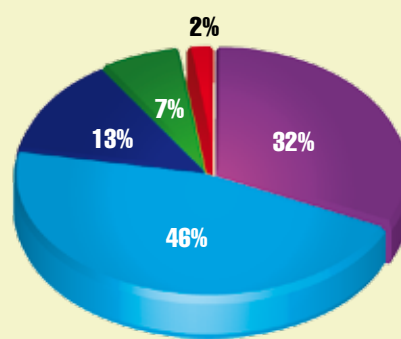
Dotations / subventions	1 008 444 €
Produits des services	310 075 €
Autres produits gestion	38 771 €
Impôts et taxes	3 126 245 €
Atténuation charges	39 200 €
Produits exceptionnels	87 700 €
Opérations comptables	27 200 €
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>4 637 635 €</b>

## Investissement



### DEPENSES

Sécurité des personnes	56 720 €
Pérennité et amélioration du patrimoine	267 000 €
Maitrise de l'énergie	125 000 €
Mises aux normes accessibilité	60 000 €
Informatique, matériels, véhicule	90 584 €
Dette	326 000 €
Travaux en régie	27 200 €
Reports d'opérations	99 281 €
Réserve foncières	150 000 €
Dépenses imprévues	20 000 €
Réserve autofinancement	586 000 €
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>1 807 785 €</b>



### RECETTES

Virement section de fonctionnement	578 496 €
Excédent de fonctionnement capitalisé	825 099 €
Excédent d'investissement reporté	229 452 €
Amortissements	125 000 €
Fond de compensation de la TVA	43 438 €
Taxe locale d'équipement	6 300 €
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>1 807 785 €</b>

## Les chiffres clés :

Budget total	6 445 420 €
Depenses d'investissement	1 807 785 €
Depenses de fonctionnement	4 637 635 €

## Fiscalité identique à 2010 :

Taxe d'habitation :	21,43 %
Taxe foncière bâti :	20,47 %
Taxe foncière non bâti :	41,55 %

# Commune de Plabennec

## Site de maturation et de conditionnement des mâchefers

La commission locale d'information et de surveillance (CLIS) sous l'égide du Sous-Préfet s'est réunie une troisième fois le 7 octobre 2010.

Elle s'est rendue sur le site le 16 novembre, les diverses installations de traitement étant opérationnelles. Le conseil municipal a été également reçu le 22 janvier 2011 par la société Scorvalia, exploitant. Les approvisionnements venant du Spernot ont débuté en juillet 2010. La cadence prévue est de 2500 tonnes par mois.

A ce jour, aucun « matériau élaboré » n'a été envoyé sur chantier. Les premières livraisons se feront au printemps.

La municipalité sera vigilante sur le respect de l'arrêté préfectoral et sur le parcours des camions venant du Spernot et partant de la plate-forme. Ils ne peuvent en aucun cas circuler sur les voies communales et doivent emprunter le contournement de l'agglomération. La police municipale veillera au respect de l'arrêté.



Installation de concassage-criblage

## Travaux en cours

Des travaux sont actuellement en cours ou vont bientôt être engagés sur la commune qui entraîneront des déviations de la circulation

### Echangeur de Kergaradec

Début des travaux fin mars (mise en place des diverses déviations : 4 phases)

Durée prévisionnelle : 8 mois (Conseil général - BMO)

### Terrain des gens du voyage

Achèvement des travaux fin mai (BMO)



### Giratoire de Penguerec



Démarrage des travaux début mai. Durée : 3 mois (BMO)

### Construction de 6 logements à l'angle de la place des Fusillés et de la rue de Penquear

Début opération fin mars (des déviations seront mises en place). Durée : environ 18 mois (BMH)

### Réfection du terrain de football du Crann (commune)

Début des travaux mi-mai  
Réutilisation courant septembre

### Construction de 23 logements rue Soeur Paul



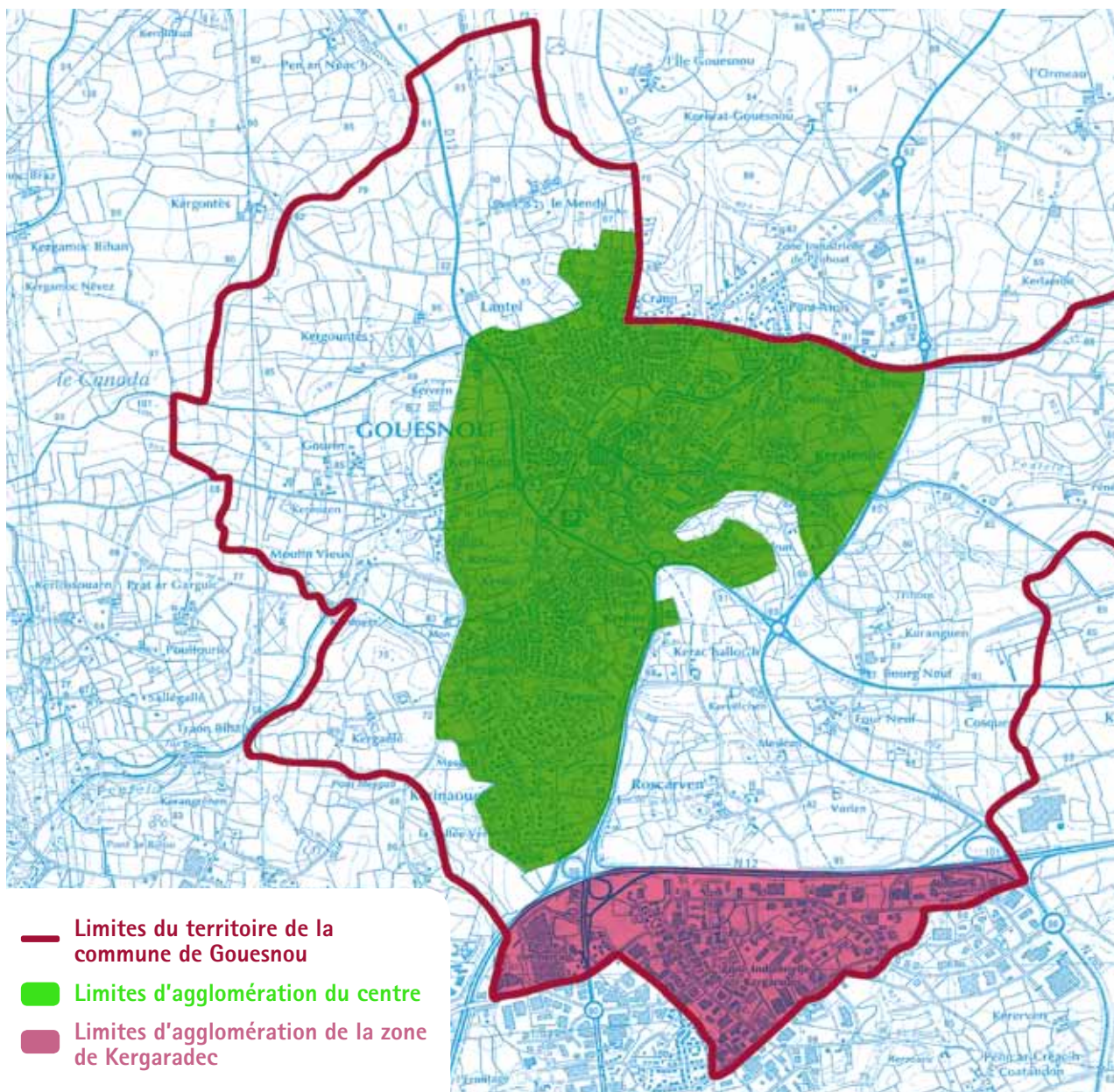
Début opération début mai  
Durée : environ 18 mois (Société ITL)

### Tramway

Achèvement des travaux fin 2011 pour une mise en service en juin 2012 (BMO-SEMTRAM)

### Divers travaux de voirie et d'aménagements paysagers (BMO)

# Modification des limites de l'agglomération



Le quartier de Kergaradec s'étendant sur trois communes (*Brest, Gouesnou, Guipavas*), nous avons été amenés à redéfinir le périmètre de l'agglomération. Il existe aujourd'hui deux secteurs agglomérés sur la commune :

**Gouesnou centre.** C'est la partie actuelle autour de la place des fusillés. Des adjonctions récentes (2010) concernant le quartier bordant la route de Keraudren au Lantel, et la zone de Penhoat ont été faites.

**Gouesnou-Kergaradec** situé au sud de la RD 112 qui complète Brest-kergaradec et Guipavas-kergaradec.

Ces modifications ont permis de clarifier les limitations de vitesses sur la commune : 50 km/h dans l'agglomération. Certains quartiers ou endroits dangereux sont limités à 30 km/h ou identifiés "zone 30 priorité piétons". Les modifications de signalisation sont en cours de réalisation par BMO.

## Un rappel du code de la route

Dans les "zones 30 priorité piétons", les piétons sont prioritaires sur toute la chaussée. Ailleurs, les passages piétons doivent être utilisés.

## La résidence de Kerbleuniou s'agrandit

Ouverte en 1989, la résidence compte actuellement 73 studios. Elle est gérée par l'association des Amitiés d'Armor qui a décidé de construire une unité pour personnes handicapées vieillissantes.



Pose de la 1ère pierre le 8 février 2011

Grâce à l'extension de 650 m<sup>2</sup> en rez-de-jardin, l'association va pouvoir installer six studios de 25 m<sup>2</sup> et une salle d'activités spécifiques. L'espace va aussi abriter un accueil de jour de dix places pour malades atteints d'Alzheimer, avec accès distinct et jardin privatif sécurisé.

L'accès, uniquement dans la journée, se fera par la rue des Hortensias.

Le coût des travaux est de 1 110 000 € et l'ouverture est prévue au printemps 2012. Douze à quatorze salariés supplémentaires, soit un équivalent d'environ huit temps pleins seront recrutés.



# Expression des groupes politiques

## Réunis pour Gouesnou (article de la majorité)

La politique menée par notre groupe répond, entre autre, à deux exigences : renforcer notre qualité de vie et préparer la ville de demain. Une ville qui, non seulement donne envie de s'y installer mais qui s'en donne les moyens.

Nous devons répondre à la fois à de nombreuses demandes d'installation sur notre commune et à la loi de Solidarité et de Renouvellement Urbain (*Loi SRU*) portant obligation aux communes de disposer d'un certain pourcentage de logements sociaux.

Il est donc nécessaire de mener une politique foncière dynamique pour les besoins communaux, ce qui n'a pas été fait lors de la mandature précédente et de développer une offre de logement diversifiée, sans attendre le démarrage des constructions de la ZAC de Penhoat en 2013.

Par la réalisation d'un lotissement communal, nous allons offrir la possibilité à de jeunes couples gouesnouiens d'accéder à la propriété en proposant des terrains à coût abordable. C'était un de nos objectifs : nous nous en sommes donnés les moyens. Le projet est lancé. En effet, beaucoup de jeunes partent s'installer à la périphérie de l'agglomération ce qui, à terme, si l'on n'agissait pas, aurait des conséquences négatives sur les effectifs dans nos écoles : 800 élèves en 2000, 690 en 2010 !!! Par des démarches actives et incitatives, nous avons fait avancer des projets de construction de logements publics et privés. En particulier, 44 logements seront offerts à la location dans le centre ville, dans les 2 ans à venir.

Par ailleurs, le projet de l'ilot mairie se concrétise et fera l'objet d'un concours d'urbanisme intégrant la problématique de l'école. Notre objectif est de réhabiliter le centre ville, de le densifier dans le but d'économiser l'espace en particulier agricole et de permettre aux personnes de vivre au plus près des services et des commerces de proximité, indispensables pour notre ville. Deux acquisitions foncières et d'immeubles sont déjà réalisées. D'autres le seront dans les mois à venir.

Pour autant, nos réflexions se poursuivent. D'autres pistes d'offres de logements existent : lotissement pour seniors, foyer pour jeunes travailleurs... Dans ce contexte, une étude est engagée avec Brest métropole océane et l'Agence d'Urbanisme afin de définir et programmer un aménagement global et cohérent de notre commune pour les années à venir. Cela permettra d'appréhender les besoins en équipements qui seront nécessaires au regard de l'évolution démographique de notre commune et des moyens financiers disponibles.

Ces perspectives vous seront présentées et feront l'objet de débats avec la population.

"Penser l'avenir, c'est préparer l'action et c'est vivre aujourd'hui".

Il est regrettable que l'opposition municipale, elle, ne regarde l'avenir que dans le rétroviseur !!!

## AGIS (article des conseillers municipaux n'appartenant pas à la majorité)

Lors du conseil municipal relatif au débat d'orientations budgétaires qui s'est tenu le 17 février dernier, notre groupe a fait part de ses inquiétudes quant à l'avenir des finances locales après l'annonce du Gouvernement de geler ses dotations aux collectivités territoriales pour une durée de 3 ans. Notre intervention dans ce débat s'est poursuivie par une analyse de la situation budgétaire de Gouesnou. Nous vous en livrons quelques extraits :

*"Les recettes ont progressé de plus de 12%. Cette augmentation provient en grande majorité des produits de la fiscalité dont les taux se sont envolés de 10% en deux ans. (...). Le travail de réflexion sur les projets n'a pas été réalisé sur cette période. Le diagnostic sur l'état de l'école du château d'eau inscrit au BP 2008 et supprimé par vous était à mener dès ce début de mandat pour donner une visibilité à tous les acteurs de l'école. Vous nous annoncez dans ce document d'orientations budgétaires 2011, une enveloppe pour études pour évaluer l'état des bâtiments de l'école du château d'eau : va-t-on savoir enfin si on va vers une réhabilitation ou une reconstruction ?*

*La priorité affichée de la municipalité est le pôle enfance/jeunesse avec le projet de construction d'un nouvel ALSH. Vous le clamez depuis le premier jour de votre mandat de maire, et trois ans plus tard vous envisagez la mise en place de groupes de travail sur le sujet dans les mois à venir. Pourquoi avoir reporté sans cesse ce travail d'élaboration du projet qui demande peu de moyens financiers mais de la matière grise et de la concertation au long cours ?*

*La commune doit engager une dynamique de projets qui comportent des améliorations des services à la population, des actions pour un mieux vivre ensemble. Elle doit anticiper l'avenir et préparer les changements qu'attendent nos habitants. Gouesnou a des atouts avec des équipements qui lui permettent par exemple, aujourd'hui, d'accueillir la création d'un nouveau quartier, celui de Penhoat."*

Pour le groupe AGIS, une question se pose en ce milieu de mandat : où allons-nous ?

Les mesures prises par le gouvernement fragilisent nos collectivités et le manque d'ambition et de projets de la majorité municipale laisse place à une incertitude.

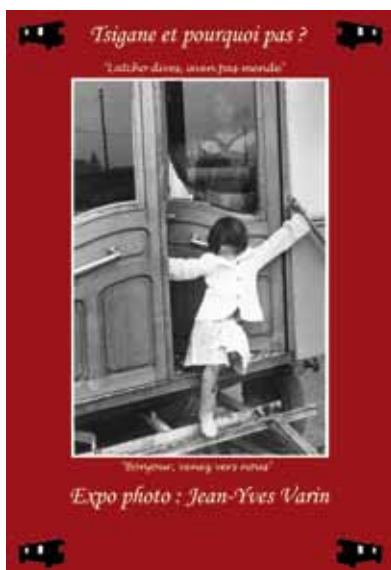
Nous le répétons, nous devons donner à notre commune de nouvelles perspectives et un dynamisme prometteur.

## Un nouveau minibus pour les associations guesnouiennes

Financé par plusieurs annonceurs locaux, ce minibus sera mis à la disposition des associations à partir du jeudi 24 mars 2011 pour faciliter l'organisation de leurs déplacements.



Modalités d'emprunt : contacter Yoann Appéré,  
Coordinateur sportif,  
au 02 98 07 28 09 ou à l'adresse suivante :  
sports@guesnou.fr.



## Gens du voyage conférence et exposition

Le CCAS invite les Guesnouiens à une conférence sur la communauté des gens du voyage, le jeudi 12 mai 2011 à 20 h au centre Henri Queffelec. Organisée en lien avec Régis Laurent, chargé de mission auprès des gens du voyage dans le Finistère, elle s'articulera autour d'un documentaire de Jean-Yves Varin, photographe et réalisateur de renom. Elle sera complétée par une exposition photo.



L'exposition photo "Tsigane et pourquoi pas ?" de Jean-Yves Varin sera visible en mairie du 18 avril au 14 mai

## En bref

### Le lait frais du matin

Libre service de lait frais en provenance directe de la ferme. Parking de U Express. Ouverture courant avril

lelaitdumatin.com



### Œufs de Pâques

Lundi 25 avril de 10 h 15 à 12 h 30 au parc de Kerlois.

### 10<sup>e</sup> anniversaire du marché

Le 8 Mai 2011 de 9 h à 13 h Place des Fusillés sous la halle

### Fête foraine

Place des Fusillés du 30 mai au 5 juin 2011 (de 10 h à 20 h)

